



Mémoire déposé dans le cadre de la table ronde sur « *la parité au Canada sur le plan de la santé mentale, de la toxicomanie et de la dépendance à toutes les étapes de la vie* »

Septembre 2024

Réponse

La parité sur le plan de la santé mentale, de la toxicomanie et de la dépendance peut englober un large éventail d'initiatives et d'approches, mais, à la base, ce concept fait référence à l'élimination d'inégalités de longue date du point de vue de l'estime, de l'accès, du financement et des traitements. L'Association canadienne pour la santé mentale indique que la parité renvoie à « [la notion que la santé mentale devrait être sur un pied d'égalité avec la santé physique au sein des systèmes de santé](#) ». Pendant trop longtemps, cela n'était pas le cas. La question de la maladie mentale a été sous-représentée et marginalisée pendant longtemps dans le système de soins de santé. La trop grande importance accordée à la santé physique a contribué à la création d'un système qui est à deux niveaux à bien des égards. Ainsi, il se dresse des obstacles majeurs à l'accès à des soins opportuns, abordables et adéquats dans les domaines de la santé mentale, de la toxicomanie et de la dépendance.

Chaque année au Canada, [une personne sur cinq](#) vivra personnellement un problème de santé mentale ou une maladie mentale. On a constaté une hausse considérable du nombre de Canadiens, surtout chez les jeunes, qui ont dû composer avec des difficultés rattachées à leur santé mentale dans les dernières années. Les problèmes de santé mentale sont courants chez les enfants et les jeunes. Alors que les taux étaient déjà à la hausse même avant la pandémie de la COVID-19, les vastes répercussions de celle-ci sur la santé mentale des enfants et des adolescents sont encore très présentes aujourd'hui. [En 2020, Jeunesse, J'écoute a rapporté deux fois plus d'interactions qu'en 2019 à l'échelle du Canada; par ailleurs, près d'une hospitalisation sur quatre chez les enfants et les jeunes de 5 à 24 ans était liée à un trouble de santé mentale](#). Toutefois, même si des problèmes affectifs, comportementaux et psychosociaux assez graves pour perturber leur fonctionnement et leur développement touchent quelque [1,2 million d'enfants et d'adolescents au Canada, moins de 20 % reçoivent un traitement approprié](#). Par conséquent, les besoins non satisfaits en matière de soins de santé mentale au Canada sont considérables et risquent seulement de continuer de croître.

Pour faire progresser la parité en santé mentale et atténuer le problème des besoins non satisfaits en matière de soins de santé mentale, il est primordial de reconnaître l'importance des interventions précoces. La prestation de soins adéquats en temps opportun peut avoir des répercussions sur la santé et le mieux-être tout au long de la vie, surtout sachant que la plupart des troubles de santé mentale signalés chez de jeunes adultes se déclarent en fait pendant l'enfance ou l'adolescence. Dans le cas des enfants et des jeunes, les listes d'attente sont même souvent plus longues pour avoir accès à des soins en santé mentale que chez les adultes, même si l'on sait que les fenêtres d'intervention sont plus courtes. Les enfants et les jeunes qui sont des immigrants récents ou des réfugiés, des PANDC et/ou qui vivent dans des communautés rurales ou éloignées sont encore moins susceptibles que leurs pairs de recevoir des soins de santé mentale adéquats et risquent davantage d'avoir recours à certains services comme les salles d'urgence en situation de crise.

Une intervention précoce par l'intermédiaire de soins accessibles fondés sur des données probantes peut contribuer à atténuer les invalidités de longue durée et favoriser la réussite dans les études et sur le marché du travail. Un meilleur accès à des services de santé mentale en milieu communautaire financés par l'État peut contribuer à réduire la probabilité que des problèmes de santé mentale atteignent un état de crise. Il est donc essentiel d'agir dès maintenant pour reconnaître la parité sur le plan de la santé mentale et investir dans le rajustement des effectifs à la taille idéale dans notre système

de soins de santé en vue d'accorder la priorité voulue aux besoins en matière de santé mentale des enfants et des jeunes.

Les coûts financiers majeurs qui sont rattachés à l'accès à des soins en santé mentale au Canada viennent aggraver les inégalités, en particulier chez les personnes dont la couverture d'assurance est inadéquate ou qui n'ont aucune assurance. Si le volet de la santé mentale n'est pas précisément inclus dans la Loi canadienne sur la santé, la prestation de soins en santé mentale et la couverture de tels soins deviennent beaucoup plus restreintes que pour ce qui est de la plupart des soins de santé physique. Par conséquent, les soins en santé mentale sont loin d'être universels, tandis que l'accès à des soutiens et à des services professionnels à l'extérieur du milieu hospitalier est parfois extrêmement limité et s'accompagne de longues listes d'attente et de défraiements majeurs.

La santé mentale et la santé physique sont deux éléments étroitement liés. Toutefois, le système de santé canadien n'est pas conçu, à l'heure actuelle, pour bien refléter cette réalité ni pour y faire face. Le déséquilibre qui en découle a entraîné un sous-financement chronique, des lois et des règlements qui ne sont pas assez rigoureux et un relâchement dans les activités de surveillance et d'évaluation. En raison de la fragmentation des services et des mesures de soutien, des mesures de reddition de compte qui sont insuffisantes et de l'accès inéquitable à des soins de santé mentale de qualité et abordables en temps opportun, bon nombre de personnes ont attendu pendant des années sans constater d'amélioration sur le plan de leur bien-être, ou du moins très peu.

Si l'on souhaite faire connaître davantage la question de la parité sur le plan de la santé mentale, de la toxicomanie et de la dépendance, l'une des étapes les plus importantes consiste à poursuivre les efforts visant à faire tomber la stigmatisation sociétale rattachée à la demande et à l'obtention de soins. Même si l'on a réalisé de grands progrès dans les dernières années, il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Les efforts déployés pour sensibiliser la population à la prévalence de ces problèmes et aux besoins connexes en matière de soins de santé qui ne sont pas satisfaits revêtent une grande importance. La stigmatisation qui entoure la maladie mentale a souvent une incidence sur notre façon de voir les traitements et de les faire progresser; la maladie en soi peut empêcher certaines personnes de demander des soins ou de défendre leurs propres intérêts. Les initiatives visant à aider à voir, à comprendre et à personnaliser les problèmes de santé mentale, de toxicomanie et de dépendance permettront de sensibiliser davantage les gens à la parité relativement à la santé mentale ainsi qu'à son importance sur le plan éthique et pratique, que ce soit auprès du grand public ou des décideurs.

Pour réduire l'écart qui existe entre les soins de santé physique et les soins de santé mentale, il est nécessaire d'investir davantage dans les programmes d'éducation, de recherche et de formation. Le fait de financer et d'appuyer la prestation de ressources éducatives et de programmes de formation ciblés en santé mentale pour améliorer les aptitudes, la confiance et les compétences des professionnels des soins de santé joue un rôle important quand on veut sensibiliser les gens et renforcer la capacité du système de santé d'offrir des mesures de soutien et des services essentiels. Les initiatives éducatives et les activités de formation à l'intention des cliniciens contribueront également à améliorer l'accès aux soins et à réduire les longs délais d'attente avant de voir des cliniciens spécialisés, comme des psychiatres. [Jusqu'à 80% des Canadiens comptent sur leur médecin de famille pour répondre à leurs besoins sur le plan de la santé mentale, mais seulement 23 % des médecins de famille affirment avoir l'impression d'être bien outillés pour traiter de graves problèmes de santé mentale.](#) Si l'on souhaite franchir une étape importante vers l'amélioration des soins de santé mentale et la diminution des

obstacles à l'accès, il faut réagir face au besoin grandissant en matière de soins de santé mentale en milieu communautaire en investissant dans des activités éducatives et des possibilités de formation destinées aux cliniciens.

Il est primordial d'assurer une plus grande collaboration et de déployer des efforts utiles visant à mobiliser les individus qui ont un vécu à partager si l'on veut sensibiliser la population et accorder la priorité qui convient aux enjeux liés à la santé mentale, à la toxicomanie et à la dépendance à l'intérieur du système de santé canadien. Les personnes les plus touchées et celles qui obtiennent les moins bons résultats quant aux déterminants sociaux de la santé sont habituellement aussi les personnes qui disposent du moins grand nombre d'occasions de faire entendre leur voix et de faire connaître leur point de vue. Ainsi, il convient de mettre tout en œuvre pour respecter et faire entendre la voix des personnes qui ont un vécu à partager, de leurs proches et des individus qui défendent leurs droits. Dans le même ordre d'idées, il est essentiel que les comités d'experts, les comités consultatifs et les autres organes décisionnels garantissent une représentation appropriée d'experts et de cliniciens du secteur de la santé mentale. Si de tels experts n'obtiennent pas un droit de parole, il sera beaucoup trop facile de continuer d'ignorer les enjeux relatifs à la santé mentale ou de ne pas leur accorder le traitement prioritaire qui convient.

Par ailleurs, les consultations qui visent à atteindre la parité dans le domaine de la santé mentale doivent avoir une grande portée et tenir compte du nombre élevé d'administrations et de segments de la population qui sont concernés. Les tables rondes de ce genre constituent un excellent point de départ; il faudrait continuer d'en organiser pour obtenir d'autres points de vue le plus tôt possible dans le processus en vue d'orienter la prise de décisions et d'améliorer les résultats. Les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent devenir des chefs de file d'une telle initiative, car les soins de santé sont principalement une question de compétence provinciale et territoriale. Par conséquent, il sera essentiel d'aller chercher une mobilisation et une collaboration flexibles, transparentes et utiles auprès de l'ensemble des gouvernements et administrations. Étant donné que l'on connaît les répercussions intergénérationnelles de la colonisation et du racisme sur la santé et le bien-être des peuples autochtones, les dirigeants des Premières Nations, des Inuits et des Métis deviendront des partenaires particulièrement essentiels pour garantir la réussite de l'ensemble des initiatives et pour s'assurer que toute mesure mise en place est efficace, adéquate et adaptée aux différences culturelles.

Les progrès réalisés dans les enjeux touchant à la santé mentale, à la toxicomanie et à la dépendance sont étroitement liés à l'avancement des déterminants sociaux de la santé, notamment la sécurité alimentaire, l'éducation, la pauvreté, le logement et la sécurité des milieux. Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer en ce qui a trait à l'avancement des mesures coordonnées pluridimensionnelles pour l'ensemble de ces déterminants sociaux, au partage des connaissances ainsi qu'à la diminution des vases clos qui peuvent freiner les progrès. En raison de l'ampleur des mesures requises pour réaliser réellement la parité sur le plan de la santé mentale, le gouvernement fédéral peut aussi aider en renforçant et en diffusant des données désagrégées (y compris des données portant précisément sur les besoins en santé mentale des enfants et des jeunes), en uniformisant les paramètres, en consacrant un financement fédéral ciblé en plus d'établir des conditions et des critères précis et en resserrant les initiatives de surveillance et d'évaluation pour mieux cibler les problèmes communs et développer des solutions.

Le fait de légiférer au sujet de la parité liée à la santé mentale constituerait une mesure concrète indiquant que l'on accorde la même importance à la santé mentale et à la santé publique; cela favoriserait également une plus grande collaboration et intégration, ce qui mènerait, par le fait même, à une amélioration de la qualité globale des soins. Si l'on inscrivait officiellement la question de la parité sur le plan de la santé mentale dans la loi, on obtiendrait les résultats suivants :

- énoncer clairement que la santé physique et la santé mentale sont aussi importantes l'une que l'autre;
- établir une mesure redditionnelle importante pour les gouvernements;
- définir des critères et des principes utiles pour la prestation de soins en santé mentale au Canada.

Alors que le Sénat du Canada envisage d'aller de l'avant dans ce dossier, il est possible de tirer des leçons d'administrations étrangères qui ont déjà adopté des lois sur la parité relativement à la santé mentale ainsi que des mesures connexes en vue de reconnaître l'importance d'atténuer le déséquilibre qui existe entre la santé mentale et la santé physique au sein de leurs propres systèmes. L'étude de ces exemples et l'application des connaissances acquises à la suite d'initiatives fructueuses de collaboration et de consultation avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones ainsi qu'avec un large éventail d'experts, de partenaires et de partis intéressés nous aideront à trouver la voie à suivre dans le cas du contexte unique en place au Canada.

Pour aider les enfants, les jeunes et leurs familles, les Canadiens et les Canadiennes ont besoin d'un système de santé entièrement capitalisé qui est assorti de cibles mesurables, qui rend des comptes à la population, qui est adapté à la culture et qui est axé sur la concrétisation d'améliorations utiles sur le plan des résultats liés à la santé mentale. Il est primordial d'inscrire la question de la parité relative à la santé mentale dans la loi si nous souhaitons réellement promouvoir et protéger la santé et le bien-être de la population dès aujourd'hui et pour les générations à venir.

Initiatives et ressources en place à la SCP

- [Le Congrès canadien sur la santé mentale des enfants et des adolescents](#), organisé par la Société canadienne de pédiatrie, est une rencontre unique qui réunira des experts canadiens afin d'explorer les approches en matière de diagnostic, de traitement et de prise en charge des troubles de santé mentale chez les enfants et les adolescents. Conçu pour les pédiatres, les médecins de famille, les infirmières praticiennes et les autres professionnels de la santé qui s'occupent d'enfants et de jeunes, le Congrès abordera des sujets comme le TDAH, les TOC, la dépression, l'anxiété, la toxicomanie et les réseaux sociaux. Le Congrès se tiendra à Toronto du 1er au 3 novembre 2024.
- [La santé mentale des enfants et des adolescents](#)
- [La santé mentale : outils de dépistage et échelles d'évaluation](#)
- Comité de la santé mentale et des troubles du développement de la SCP, [Documents de principes et points de pratique](#)
- Comité de la santé de l'adolescent de la SCP, [Documents de principes et points de pratique](#)
- *Paediatrics & Child Health*: [La santé mentale](#)
- [Exposé de politique : La santé mentale des enfants et des adolescents](#)
- Programme canadien de surveillance pédiatrique :

- [Effets graves ou au potentiel fatal de l'utilisation d'opioïdes, de stimulants ou de sédatifs \(sondage ponctuel, mars 2022\)](#)
- [Événements graves et au potentiel mortel associés à la consommation de cannabis à des fins non médicales \(récréatives\) chez les enfants et les adolescents canadiens \(étude en cours depuis septembre 2018\)](#)
- Soins de nos enfants :
 - [L'anxiété et les troubles anxieux](#)
 - [La santé mentale de votre enfant](#)
 - [La dépression chez les femmes enceintes et chez les mères : Ses effets sur vous et votre enfant](#)
 - [Le cannabis : ce que les parents doivent savoir](#)

Au sujet de la SCP

La Société canadienne de pédiatrie (SCP) est l'association nationale des pédiatres, engagés à travailler ensemble pour faire progresser la santé des enfants et des adolescents par l'excellence des soins de santé, la défense des enfants, l'éducation, la recherche et le soutien de ses membres. Créée en 1922, la SCP est une association de professionnels à adhésion volontaire représentant près de 4 000 pédiatres, pédiatres spécialisés, résidents en pédiatrie et autres intervenants qui soignent les enfants et les adolescents et œuvrent auprès d'eux. La SCP est régie par un conseil d'administration élu représentant l'ensemble des provinces et des territoires.